

De nombreux candidats pour cultiver les terres de Fabrégas

PATRIMOINE Alors que les terres agricoles se réduisent comme peau de chagrin, les candidatures se multiplient pour relancer une exploitation maraîchère à Fabrégas

Difficile de les imaginer aujourd'hui. Les sillons qui creusaient la terre dans les quartiers nord et sud de La Seyne, au temps où les maraîchers locaux nourrissaient tout une ville et alimentaient la grande voisine toulonnaise.

Demain, une conférence rappelle cet héritage paysan, une histoire oubliée, mais qui remonte à moins d'un siècle en arrière. Entre-temps, les terres agricoles ont cédé aux assauts du béton. Rails, routes, logements et centres commerciaux ont définitivement éliminé les champs du paysage. Disparus aussi, les paysans qui vivaient de leur terre.

Un terrain convoité

Les terres agricoles ont-elles une chance de ressusciter? « Oui, à condition d'une énorme volonté politique » plaide l'agriculteur et fondateur des AMAP⁽¹⁾, Daniel Vuillon, dont l'exploitation est installée à cheval sur les communes de La Seyne et d'Ollioules.

« Il y a une bagarre à mener sur le Domaine de Fabrégas, dont les terres étaient encore cultivées au début des



Les terres agricoles sont devenues rares à proximité des villes, englouties sous le béton. Les hectares cultivables du Domaine de Fabrégas sont une exception, autant qu'un enjeu crucial. (Photo doc Var-matin)

années 80 ». Le domaine, proche du bord de mer, fait l'objet de négociations depuis que son propriétaire, le Conseil général a annoncé, en mars dernier le mettre en vente. Le Conservatoire du littoral a donné un accord de principe pour s'en porter acquéreur.

« Nous, en tant que réseau AMAP et citoyens engagés, nous positionnons comme acheteurs sur la partie agri-

cole du domaine, afin d'y installer des agriculteurs », poursuit le paysan militant.

Des années à chercher

Le projet n'est pas né hier. L'association « Femmes dans la cité » travaille sur le dossier depuis longtemps. « Entre 2002 et 2008, nous avons cultivé un terrain qu'une propriétaire nous a prêté » se souvient avec nostalgie Nadjet Benzohra,

trésorière. « Cela fait des années que nous cherchons à louer une parcelle pour y créer un jardin d'insertion ». De Six-Fours à Ollioules, les Femmes dans la cité ont cherché partout, voulu lancer une souscription, demandant des subventions au département. « Rien qu'à La Seyne, il y a des terres cultivables », s'exclame Nadjet Benzohra, ingénieur agronome de for-

mation, « il n'y a qu'à voir tous ces terrains en friche, où on a de l'herbe jusqu'au cou ». En 2007, un courrier du Conseil général informait l'association que « la possibilité de la mise à disposition d'un terrain au Domaine de Fabrégas [était] à l'étude ». Depuis les « Femmes dans la cité » espèrent toujours. Pour le conseiller général du canton et maire de Saint-

Mandrier, Gilles Vincent, la cause est entendue.

Des terres protégées

« La conservation des terres agricoles n'est pas un problème. Quelque soit le propriétaire, elles seront conservées. Pour la bonne raison qu'elles sont invendables. La seule solution est de les céder pour un euro symbolique au Conservatoire du littoral ».

Le Conservatoire pourrait alors en donner la gestion à la ville. « Il y aura de toute façon un appel d'offres avec une délégation de service public, comme pour un lot de plage. Personne ne sera exclu », précise l' élu.

Gilles Vincent confirme qu'il a d'ores et déjà connaissance de « cinq candidats pour créer des exploitations agricoles, dont deux AMAP ». Au moins trois exploitations agricoles distinctes pourraient être installées à Fabrégas.

SONIA BONNIN

(1) Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

Lire aussi en page suivante